

Point 5 de l'ordre du jour

Déclarations générales

(à soumettre par écrit)

Madame la Présidente,

1. La Slovénie est honorée de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler efficacement sous votre direction et sous la direction de vos vice-présidents au cours de cette session.
2. Nous tenons à remercier le Secrétariat de l'OMPI pour la préparation et l'organisation de la réunion, notamment pour ce qui est de la documentation indiquée à l'appui du large éventail de questions à examiner.
3. L'Union européenne et ses États membres prennent note avec satisfaction du rapport complet du Secrétariat sur l'état d'avancement des projets. Ils apprécient tout particulièrement la structure concernant le Plan d'action pour le développement, qui permet d'obtenir rapidement une vue d'ensemble de la situation.
4. En ce qui concerne le point de l'ordre du jour intitulé "Assistance technique de l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement", nous tenons à réaffirmer que l'assistance technique et les projets du Plan d'action pour le développement sont au cœur des travaux de ce comité et qu'ils doivent être orientés vers des améliorations substantielles des cadres de propriété intellectuelle des pays bénéficiaires.
5. Nous attendons avec intérêt l'exposé et les débats sur le thème "Le rôle des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en tant que catalyseurs du transfert de technologie : Opportunités et défis", au titre du point 8 de l'ordre du jour "Propriété intellectuelle et développement", qui contribueront à un échange important de données d'expérience et de pratiques recommandées entre les États membres.
6. Madame la Présidente, l'Union européenne et ses États membres se réjouissent de continuer à travailler et à s'engager de façon constructive dans les diverses discussions durant cette session.

Nous vous remercions.